



Ligue Entreprise

PadelShot 

RAVON

AUTOMOBILE

UN NOM ET DES SERVICES QUI FONT TOUTE LA DIFFERENCE

La ligue entreprise : c'est quoi ?

C'est qui le patron ?



Mesurez vous aux entreprises de la région

Et défiez vos concurrents



1 soirée par mois : Tournoi + Buffet

Pour évacuer vos réunions interminables



Nous vous prêtons balles et raquettes

Vous pourrez participer sans contraintes



Master Final PadelShot

Vous pourrez devenir Champion de France... PadelShot



Le règlement

La nouvelle recette signature

1. C'est quand ?

La ligue entreprise acte II se déroule tout au long de l'année, sur deux saisons :

Saison 1 - Octobre à Février 2023-2024

Saison 2 - Mars à Juillet 2024

Master Final - Septembre 2024

Avec possibilité de s'engager sur une seule ou les deux saisons.

2. C'est pour qui ?

Une équipe est composée de 2 joueurs par rassemblement. Au moins un joueur de l'équipe doit être salarié de l'entreprise engagée pour valider l'inscription. Equipe Hommes/Femmes ou Mixtes.

3. Comment ça se passe ?

Une saison comporte 5 regroupements par saison, soit 1 par mois. Toutes les équipes disputent 3 ou 4 matchs par soirée, dans un championnat unique, tous niveaux confondus. Vous jouerez donc toutes les équipes engagées sur la saison.

Dates des regroupements :

Mardi 10 octobre

Mardi 7 novembre

Mardi 5 décembre

Mardi 9 janvier

Mardi 6 février

Durée du regroupement :

1 regroupement 1 fois par mois d'une durée de 3h de 19h30 à 22h30, accompagné d'un buffet dinatoire.

Les résultats et classements seront affichés au club et sur l'application PadelShot.

Les 1er et 2ème de chaque saison seront invités au Master Final à Saint Etienne le 14 septembre 2024, regroupant tous les clubs PadelShot (Lyon, Caen et Saint-Etienne...).

4. Combien ça coûte ?

295€ par équipe - 2 joueurs par rassemblement, possibilité d'inscrire 4 joueurs par équipe

L'inscription comprend :

- Les 5 regroupements
- Les 5 buffets dinatoires
- Le welcome pack - Serviette sportive

5. Comment je m'inscris ?

Le bon ci-après est à retourner à l'accueil du club ou par mail à l'adresse : saint-etienne@padelshot.fr avant le vendredi 29 septembre. informations complémentaires, Alban Mounier : 06 41 14 12 19 - Tanguy Rivollier : 06 40 22 64 16



Le bon d'inscription

Allez ! On sait que vous êtes chauds !

Nom de l'équipe :

	Nom	Prénom	E-mail	N°téléphone	Niveau
Capitaine					
Joueur 2					
Joueur 3					
Joueur 4					



Décharge de responsabilité

Vous allez bien nous laisser un petit autographe ?

La société PadelShot attire l'attention des joueurs sur le fait qu'elle n'assume que sa propre responsabilité civile et qu'il leur incombe d'assurer leurs propres risques.

Les pratiquants attestent avoir été examinés par un médecin et être déclarés aptes à la pratique du padel et à la compétition si nécessaire. PadelShot se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets et de dommages matériels ou corporels dans les vestiaires.

Conformément au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données, PadelShot s'engage à limiter la collecte des données personnelles au strict minimum nécessaire et à garantir la sécurisation des données récoltées. Ces informations seront collectées et conservées après le consentement explicite du joueur ou du représentant légal.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données privées.

Les pratiquants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à respecter toutes prescriptions ainsi que toutes règles de sécurité notifiées. Les pratiquants renoncent à tout recours contre PadelShot.

Le paiement doit être effectué dans son intégralité avant le début de la ligue.

Signature des joueurs, précédé de la mention «Lu et Approuvé»

Fait le

À

Autorisation de captation et diffusion d'images

Souriez ! Vous êtes filmés... et photographiés

Dans le cadre de la promotion et de la diffusion de ses activités, la société PadelShot procède à la captation et la diffusion sur ses réseaux sociaux des matchs et tournois se déroulant au sein de ses centres.

En entrant sur ce terrain, toute personne physique (joueur ou spectateur) déclare avoir, par les présentes, pris connaissance de l'existence de ce procédé et déclare expressément accepter que son image et/ou sa voix soient captées, enregistrées et diffusées dans la limite des actes nécessaires à la promotion des activités de la société PadelShot.

Elle déclare également être consciente du fait que son image et/ou sa voix sont fixées et déclare avoir été pleinement et préalablement informée du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels pourraient donner lieu à une ou plusieurs diffusions auprès du public.

En conséquence ne s'oppose pas à ce que la société PadelShot exploite son image et d'autres attributs de sa personnalité et ce, selon les conditions ci-après précisées, à savoir notamment : Le droit d'enregistrer et de fixer son image et/ou sa voix, les diffuser en intégralité ou en partie, sur tous ses supports de communication (réseaux sociaux, site internet, vidéos clubs), et ce, à titre totalement gracieux et dans la stricte limite des actes nécessaires à la promotion de l'image de la société PadelShot et des activités exercées en son sein.

Cette autorisation est valable sans limite de durée, et prend effet à compter de la signature des précédentes. Toute opposition à la présente autorisation entraînant le refus de voir son image, captée et diffusée doit être notifié à PadelShot directement à l'accueil ou à l'adresse email suivante saint-etienne@padelshot.fr, en indiquant son nom/prénom.

Le capitaine représentant de son équipe de Ligue s'engage à signer cette autorisation pour l'ensemble des joueurs. Il autorise donc la captation et diffusion d'images pour l'intégralité de ses joueurs.

Signature, précédé de la mention «Lu et Approuvé»

Fait le

À